

Date de rédaction : 10/2020

CHARGE.E DE MISSION EN PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE – F/H

Code : TSAN000002	Famille : Santé	Emploi type : Chargé.e de programmes de santé publique
-------------------	-----------------	--

Direction / Délégation Territoriale	Direction de la Santé publique et environnementale
Département / Mission	Prévention et actions sur les déterminants de santé
Localisation géographique	Nantes

Catégorie / niveau	A (groupe Rifseep 3) / 6 ou 5b expérimenté
Nécessité d'une déclaration publique d'intérêt	oui

Missions de la direction

La direction de la Santé Publique et Environnementale porte la stratégie régionale de prévention et de maîtrise des risques en santé.

Les principales missions confiées à la Direction de la Santé Publique et Environnementale sont les suivantes :

- Porter au plan régional la stratégie d'intervention sur les déterminants de santé (sociaux, comportementaux, environnementaux...), en partenariat avec les services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'assurance maladie, les professionnels de santé, les représentants des usagers...
- Contribuer à la mise en œuvre du PRS 2 et des plans d'actions régionaux, ainsi qu'à la déclinaison des plans nationaux pour les sujets relevant de la compétence de la DSPE ;
- Développer et impulser une politique de prévention, selon une approche intégrée, articulant prévention universelle, ciblée et indiquée ; démarches individuelle et collective ; prévention médicalisée et promotion de la santé.
- Assurer les fonctions de veille et de sécurité sanitaire (plateforme régionale de réception, d'évaluation et de gestion des alertes) dans le cadre de la politique régionale de sécurité sanitaire
- Préparer et coordonner la réponse de l'Agence aux situations sanitaires exceptionnelles, en lien avec les DM et les DT
- Organiser et gérer le dispositif régional des astreintes
- Piloter la politique régionale de santé environnementale, avec l'appui des DT
- Contribuer à la sécurité des soins, des produits de santé et des accompagnements, en cohérence avec la politique Qualité de l'Agence et avec l'appui du réseau régional des vigilances (RREVA)
- Assurer le traitement des réclamations des usagers

Missions du département

Le département Prévention et actions sur les déterminants de santé (PADS) est en charge des missions suivantes :

- Pilotage régional de la politique de prévention et promotion de la santé, selon une approche intégrée, articulant prévention universelle, sélective et indiquée, en lien étroit avec les DT et les directions métiers de l'ARS,
- Déclinaison des objectifs opérationnels du projet régional de santé dans les champs de la promotion de la santé et de la prévention,
- Définition et mise en œuvre des programmes et plans sectoriels dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé (programme régional de prévention des addictions, plan régional santé-environnement, plan régional sport santé bien-être, plan régional bien-être et santé des jeunes, prévention du suicide, stratégie de santé sexuelle...)

- Développement des compétences en promotion de la santé et prévention des acteurs locaux et des professionnels de santé et médico-sociaux
- Déploiement de la politique de prévention médicalisée relative au dépistage organisé du cancer, dépistage des IST, vaccination, lutte contre la tuberculose, éducation thérapeutique du patient
- Contractualisation et allocation de ressources auprès des opérateurs de prévention et promotion de la santé
- Pilotage de la commission de coordination des politiques publiques dans les domaines de la prévention, de la santé scolaire, de la santé au travail, de la PMI et suivi des contrats de partenariats
- Pilotage des CSAPA des CAARUD avec l'appui de la DOSA pour l'allocation budgétaire
- Pilotage et suivi des structures régionales d'appui et d'expertise en addictologie et en nutrition
- Accompagnement de l'animation territoriale

Finalité et missions principales du poste

Contribuer à la mise en œuvre de la politique de prévention et de promotion de la santé du département en articulation interne DSPE et externe avec les DT et DM.

Animer et coordonner la politique de promotion de la santé en milieu scolaire et universitaire, promouvoir la santé des 6-11 ans et des 11-25 ans, notamment les jeunes en situation de vulnérabilité. Suivre la mise en œuvre et l'évaluation des politiques régionales en matière de promotion de la santé et de prévention sur les champs thématiques identifiés (développement des compétences psychosociales, santé mentale/prévention du suicide), en apportant au responsable du département une expertise pour lui permettre d'agir en pleine connaissance de l'état des sujets, de leurs enjeux et de leurs conséquences. Accompagner le renforcement de la démocratie sanitaire en prévention.

Activités principales / Tâches

Animation et coordination de la politique de promotion de la santé en milieu scolaire

- Suivi du contrat de partenariat ARS-Rectorat et articulation avec les services du Rectorat et de l'Uradel (enseignement catholique)
- Accompagnement de la réflexion autour du parcours éducatif de santé, dans le cadre du projet académique
- Appui à la stratégie de déploiement généralisé des programmes de renforcement des compétences psychosociales des élèves.

Agir en faveur de la santé des jeunes en situation de vulnérabilité

- Suivi du CPOM avec l'Union régionale des missions locales jeunes
- Déploiement d'actions de renforcement des compétences psychosociales auprès de certains publics fragiles et dans des territoires ciblés
- Suivi des CPOM MDA en lien avec les DT pour renforcer la coordination sur le territoire des actions en faveur du bien-être et de la santé mentale des jeunes
- Suivi de l'expérimentation du dispositif Ecoute'Emoi pour les 11-21 ans à Cholet et Saint Nazaire

Renforcement de la démocratie sanitaire dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé et dans le cadre de la commission spécialisée prévention de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie

- Veille sur la mise en œuvre de la démocratie sanitaire en promotion de la santé et prévention et le fonctionnement des instances dans d'autres régions.
- Participation dans le cadre du comité restreint de la CSP à l'organisation et au contenu des réunions

Renforcement de la prévention en santé mentale et du risque suicidaire

- Mise en œuvre des préconisations du Conseil National de Santé Mentale sur la stratégie multimodale de prévention du suicide :
- Déployer 3 niveaux de formation : repérage et orientation ; évaluation du risque suicidaire ; intervention de crise

- Suivre le dispositif de recontact de personnes ayant fait une tentative de suicide (Vigilans)
- Informer le public sur les facteurs de risque
- Soutenir des actions de lutte contre la stigmatisation

Renforcement de la prévention à destination des étudiants

- Pilotage régional de la politique de prévention des étudiants
- Coordination régionale des SUMPPS en articulation avec les DT/DM
- Appui des DT pour le suivi des CPOM prévention des SUMPPS
- Articulation avec le service sanitaire des étudiants en santé
- Suivi des projets d'accompagnement et de prise en charge psychologique des étudiants en lien avec le chef projet Santé Mentale et les DT

Contributions particulières d'exercice

Participation aux missions d'inspection dans le cadre du PRICA si habilitation
 Participation aux astreintes administratives sur la base du volontariat pour les cadres A et à partir du niveau 6
 Participation à la gestion de crise sur la base du volontariat
 Participation possible à des groupes transversaux selon les thématiques.
 Déplacement à prévoir sur la région et au ministère

Encadrement – Liens hiérarchiques et fonctionnels

Rattache hiérarchique	Sous l'autorité hiérarchique du responsable de département PADS les conseillers experts, chargés de projet, secrétaires administratives PADS, directions métiers et DT-ARS
Réseaux relationnels	Rectorat, Directions diocésaines, Maisons des adolescents, Union régionale des missions locales, Universités, acteurs de santé (dont professionnels), CRSA, associations de promotion de la santé et de prévention, formateurs en prévention du suicide, structures ressources en éducation pour la santé et en épidémiologie, services de l'Etat, collectivités territoriales, organismes de protection sociale.

Compétences requises	Niveau (1 à 4)*
Savoirs	
Connaître l'environnement institutionnel et administratif	3
Connaître les politiques sanitaires	3
Avoir des connaissances techniques	3
Principes et outils de planification	3
Savoir-faire	
Réaliser un diagnostic une analyse, une synthèse	3
Concevoir des plans d'action et piloter leur mise en œuvre	3
Conduire le changement	2
Savoir animer	3
Conduire un projet	3
Travailler en équipe et en réseau	3
Evaluer des situations complexes	3
Planifier à chaud	2
Savoir-être	
Ecouter, conseiller, communiquer	
Force de conviction	
Faire preuve de rigueur	
Sens de l'analyse et esprit de synthèse	
Sens de l'initiative	

Niveaux de compétences : 1: Initié, 2: Pratique, 3: Maîtrise, 4: Expert

Dépôt de candidature	ars-pdl-recrutement-externe@ars.sante.fr
Date limite de candidature	20/11/2020
Informations sur le poste	Daniel RIVIERE, Responsable du département PADS : daniel.riviere@ars.sante.fr ou tél 02 49 10 43 04